

---

# FICHE DE SÉCURITÉ

---

## GECKO FOAM CLEANER

---

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : GECKO FOAM CLEANER

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Code du produit : 687528 – 650 ML

Emploi de la substance / de la préparation Cleaner

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant / importateur / fournisseur:

Maumo International B.V.

P.O. Box 441

2990 AK Barendrecht

TEL: +31 (0) 1806-99234 +31 (0) 1806-99235

Email: [info@maumo.nl](mailto:info@maumo.nl)

[www.maumo.nl](http://www.maumo.nl)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification

##### Risques physiques

Aérosol 1 - H222, H229

##### Dangers pour la santé

Irritation des yeux 2 - H319

##### Dangers pour l'environnement

Pas classifié

##### Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

F+;R12.

### Santé humaine

Les gaz ou la vapeur sont dangereux en cas d'exposition prolongée ou à hautes concentrations. À hautes concentrations, les vapeurs et les brouillards d'aérosol ont un effet narcotique et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. La concentration et l'inhalation délibérées du contenu de ce récipient sont dangereuses et peuvent être mortelles.

### Environnement

Ce produit ne contient pas de substances qui peuvent être néfastes pour les organismes aquatiques ou provoquer des effets à long terme sur l'environnement aquatique.

### Physicochimique

Les récipients aérosols peuvent exploser sous les effets de la chaleur en raison de l'accumulation d'une pression excessive. Le produit est extrêmement inflammable. Vaporisées sur une flamme nue ou toute matière incandescente, les vapeurs de l'aérosol peuvent s'enflammer.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme



### Mot d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression : peut exploser en cas de chauffe

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'abri de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements locaux.

### Étiquetage de détergent

< 5% de surfactifs anioniques

## 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 MÉLANGES

**PROPANE-2-OL 5-10%**

**Numéro CAS:** 67-63-0 **Numéro CE:** 200-661-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119457558-25

**Classification Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)**

Liq. infl. 2 - H225 F;R11 Xi;R36 R67

Irritation des yeux 2 - H319

STOT SE 3 - H336

**BUTANE 1-5%**

**Numéro CAS:** 106-97-8 **Numéro CE:** 203-448-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** Dispense en vertu de REACH

<b>Classification</b> Gaz infl. 1 - H220 Gaz press.	<b>Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)</b> F+;R12
<b>ISOBUTANE</b> 1-5% <b>Numéro CAS:</b> 75-28-5 <b>Numéro CE:</b> 200-857-2 <b>Numéro d'enregistrement REACH:</b> Dispense en vertu de REACH	
<b>Classification</b> Gaz infl. 1 - H220 Gaz press.	<b>Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)</b> F+;R12
<b>PROPANE</b> 1-5% <b>Numéro CAS:</b> 74-98-6 <b>Numéro CE:</b> 200-827-9 <b>Numéro d'enregistrement REACH:</b> Dispense en vertu de REACH	
<b>Classification</b> Gaz infl. 1 - H220 Gaz press.	<b>Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)</b> F+;R12
<b>PYROPHOSPHATE DE TERAPOTASSIUM</b> 1-5% <b>Numéro CAS:</b> 7320-34-5 <b>Numéro CE:</b> 230-785-7 <b>Numéro d'enregistrement REACH:</b> 01-2119489369-18	
<b>Classification</b> Irritation des yeux 2 - H319	<b>Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)</b> Xi;R36.
<b>SODIUM LAUROYL SARCOSINATE</b> 1-5% <b>Numéro CAS:</b> 137-16-6 <b>Numéro CE:</b> 205-281-5 <b>Numéro d'enregistrement REACH:</b> 01-2119527780-39	
Tox. aiguë 2 - H330 Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE) Irrit. peau 2 - H315 Lésion oculaire 1 - H318 T;R23. Xi;R38,R41.	

Le texte intégral de toutes les phrases R et des mentions de danger est repris à la Section 16.

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

###### Informations générales

Déplacer immédiatement la victime à l'air libre.

###### Inhalation

En cas d'inhalation du jet/brouillard, procéder comme suit. Déplacer la victime à l'air libre, la garder au chaud et au calme dans une position de respiration confortable. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Garder la victime au chaud et au calme. Demander immédiatement un conseil médical.

###### Ingestion

Rincer abondamment la bouche à l'eau. Ne pas induire le vomissement. Demander un conseil médical.

###### Contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau au savon et à l'eau.

###### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement abondamment à l'eau. Retirer toutes lentilles de contact et garder les yeux bien ouverts. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et demander un conseil médical.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et ultérieurs

##### 4.3. Conseil médical immédiat indiqué et traitement spécial nécessaire

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Mode d'extension

#### Mode d'extinction approprié

Éteindre avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou une brume d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers provenant de la substance ou du mélange

#### Dangers spécifiques

Les récipients peuvent exploser violemment ou sous les effets de la chaleur en raison de l'accumulation d'une pression excessive. Extrêmement inflammable. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'étaler près du sol et parcourir une distance considérable vers une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les récipients peuvent exploser violemment ou sous les effets de la chaleur en raison de l'accumulation d'une pression excessive.

### 5.3. Conseil pour les pompiers

#### Mesures de protection pendant la lutte contre l'incendie

Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec un jet d'eau et les retirer de la zone si c'est possible sans risque. Utiliser de l'eau pour garder les récipients exposés au frais et évacuer les vapeurs. Avertir les pompiers que des aérosols sont impliqués.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

#### Précautions individuelles

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser la protection respiratoire appropriée si la ventilation n'est pas suffisante. Éviter d'inhaler les vapeurs.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher les déversements ou les débordements de pénétrer dans les drainages, les égouts ou les cours d'eau. Contenir les déversements avec du sable, de la terre ou toute autre matière appropriée non-combustible.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition. Ne pas fumer, éviter les étincelles, les flammes ou autres sources d'ignition près du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec une matière absorbante non-combustible. Laisser les petites quantités s'évaporer, si ça ne présente pas de danger. Ne pas laisser la matière pénétrer dans des espaces confinés en raison du risque d'explosion.

### 6.4. Référence à d'autres sections

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisation

Lire et respecter les recommandations du fabricant. Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éliminer toutes les sources d'ignition. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre matière incandescente.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Extrêmement inflammable. Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à températures modérées dans un environnement sec et bien ventilé. Récipient sous pression : protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION PERSONNELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle au PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (8 heures TWA) : WEL 400 ppm 999 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes) : WEL 500 ppm 1250 mg/m<sup>3</sup>

#### BUTANE

Limite d'exposition à long terme (8 heures TWA) : WEL 600 ppm

Limite d'exposition à court terme (15 minutes) : WEL 750 ppm

## ISOBUTANE

Limite d'exposition à long terme (8 heures TWA) : WEL 800 ppm  
Limite d'exposition à court terme (15 minutes) : WEL Non std.

## PROPANE

Limite d'exposition à long terme (8 heures TWA) : SUP ppm  
Limite d'exposition à court terme (15 minutes) : SUP ppm  
WEL = Limite d'exposition au poste de travail

### Commentaires à propos des composants

WEL = Limite d'exposition au poste de travail

## PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

### DNEL

Industrie - Cutané ; Effets systémiques à long terme: 888 mg/kg/jour  
Industrie - Inhalation ; Effets systémiques à long terme: 500 mg/m3  
Consommateur - Cutané ; Effets systémiques à long terme: 319 mg/kg/jour  
Consommateur - Cutané ; Effets systémiques à long terme: 26 mg/kg/jour  
Consommateur - Inhalation ; Effets systémiques à long terme: 89 mg/m3

### PNEC

- Eau douce ; 140,9 mg/l  
- Eau de mer ; 140,9 mg/l  
- Échappement intermittent ; 140,9 mg/l  
- Sédiment (Eau Douce) ; 552 mg/kg  
- Sédiment (Eau De Mer) ; 552 mg/kg  
- STP ; 2251 mg/l  
- Sol ; 28 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation des vapeurs et du jet/brouillard. Respecter toutes limites d'exposition professionnelles pour le produit ou les composants.

### Protection individuelle

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Protection des yeux/du visage

Des lunettes conformes aux normes approuvées doivent être portées si une évaluation des risques indique la possibilité d'un contact avec les yeux. La protection suivante doit être portée : Lunettes contre les projections de produits chimiques.

### Protection des mains

En raison de l'emballage sous aérosol, le risque de contact avec la peau est faible. Des lunettes résistant aux produits chimiques, des gants imperméables conformes aux normes approuvées doivent être portés si une évaluation des risques indique la possibilité d'un contact avec la peau. Les gants les plus appropriés doivent être choisis en concertation avec le fournisseur/fabricant des gants qui peut fournir des informations sur le délai de rupture de la matière des gants.

### Mesures d'hygiène

Se laver les mains après manipulation. Laver immédiatement en cas de contamination de la peau. Se laver les mains à la fin de chaque équipe et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour éviter le dessèchement de la peau.

### Protection respiratoire

Si la ventilation n'est pas suffisante, porter une protection respiratoire appropriée.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Présentation	Aérosol.
Odeur	Solvants organiques.
Point d'éclair	<-40 °C
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	1,8
Température d'auto-inflammation	410-580 °C
Commentaires	Les informations données s'appliquent au composant principal.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

### 10.2. Stabilité chimique

#### Stabilité

Éviter les conditions suivantes : Chaleur, étincelles, flammes.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter d'exposer les récipients aérosol à des températures élevées ou au rayonnement solaire direct.

### 10.5. Matières incompatibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Une protection contre la poussière nuisible doit être utilisée lorsque la concentration atmosphérique dépasse 10 mg/m<sup>3</sup>. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Information sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - inhalation

#### ATE inhalation (vapeurs mg/l)

79.36507937

#### Informations générales

La concentration et l'inhalation délibérées du contenu de ce récipient sont dangereuses et peuvent être mortelles.

#### Inhalation

À hautes concentrations, les vapeurs et les brouillards d'aérosol ont un effet narcotique et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Perte de conscience, mort possible.

#### Contact avec la peau

Il ne devrait pas y avoir d'irritation de la peau en cas d'utilisation selon les recommandations. L'exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau.

#### Contact avec les yeux

La vapeur ou le jet dans les yeux peut provoquer de l'irritation et des brûlures.

#### Dangers aigus et chroniques pour la santé

Arthymie (écart par rapport au rythme cardiaque normal). À hautes concentrations, les vapeurs et les brouillards d'aérosol ont un effet narcotique et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

#### Voie de pénétration

Inhalation

#### Organes cibles

Système nerveux central, système respiratoire, poumons

#### Symptômes médicaux

Arthymie (écart par rapport au rythme cardiaque normal). Effet narcotique. Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

Aucun effet néfaste sur l'environnement aquatique n'est connu. Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

#### 12.1. Toxicité

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### 12.6. Autres effets néfastes

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Informations générales

Ne pas perforer ni incinérer, même vide.

### Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets dans une installation d'évacuation des déchets agréée conformément aux exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les récipients doivent être soigneusement vidés avant leur élimination en raison du risque d'explosion. Les récipients vides ne doivent pas être perforés ou incinérés en raison du risque d'explosion.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Généralités

Ce produit est emballé conformément aux dispositions relatives aux quantités limitées de CDGCPL2, ADR et IMDG. Ces dispositions autorisent un transport sans contrôle des aérosols de moins d'un litre emballés dans des cartons de moins de 30 kg bruts, à condition qu'ils soient étiquetés conformément aux exigences de ces dispositions indiquant qu'ils sont transportés en quantités limitées. Les aérosols qui ne sont pas emballés et étiquetés de cette façon doivent être marqués comme suit.

### 14.1. Numéro UN

N° UN (ADR/RID) 1950  
N° UN (IMDG) 1950  
N° UN (ICAO) 1950

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR/RID)  
Désignation officielle de transport (IMDG)  
Désignation officielle de transport (ICAO)  
Désignation officielle de transport (AND)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1  
Risque subsidiaire ADR/RID  
Étiquette ADR/RID 2.1  
Classe IMDG  
Subsidiaire IMDG

Classe/division de risque ICAO/ risque subsidiaire ICAO 2.1

### Étiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Sans objet.

Groupe d'emballage ADR/RID IMDG  
Groupe d'emballage ICAO  
Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin N°

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U  
Code d'action d'urgence  
Numéro d'identification de danger  
(ADR/RID)

### Code de restriction en tunnels

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de santé, de sécurité et

**d'environnement**  
**Règlements nationaux**

Les produits chimiques (Informations sur les risques et emballages pour fourniture) Réglementations 2009 (SI 2009 N° 716).

**Législation UE**

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (dans sa dernière version)

**Références**

Limites d'exposition au poste de travail EH40. CHIP for everyone HSG228. Fiches de données de sécurité pour les substances et les préparations. Guide pour la classification et l'étiquetage approuvés (sixième édition) L131. Code des meilleures pratiques des fabricants britanniques d'aérosols 7<sup>e</sup> Édition 1999

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>Date de révision</b>	04/08/2014
<b>Révision</b>	1
<b>Numéro SDS</b>	10857
<b>Statut SDS</b>	APPROUVÉ

**Phrases de risque complètes**

Le produit est hautement inflammable. R12 Extrêmement inflammable.  
R23 Toxique par inhalation. Irritant pour les yeux.  
R38 Irritant pour la peau.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Mentions de danger complètes**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H229 Récipient sous pression : peut exploser en cas de chauffe  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H330 Mortel par inhalation.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Clause de non-responsabilité**

Les présentes informations concernent uniquement la matière spécifique dont mention et ne s'appliquent pas à cette matière si elle est combinée à d'autres matières ou dans tout processus. Au meilleur des connaissances de notre société, ces informations sont exactes et fiables à la date indiquée. Aucune certitude, garantie ou déclaration n'est cependant accordée quant à son exactitude, à sa fiabilité ou à son exhaustivité. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation de ces informations dans son cas particulier.